

Pas d'usine éolienne dans la région de la Molinee



Photo-montage du carrefour de Denée.
Cette visualisation a été réalisée par le réseau Molineeole
afin de suppléer à l'absence de photos-montages de la société MESA .

**RÉAGISSEZ
AVANT LE 6 MARS 2003**

Le 23 décembre 2002 reste un jour noir pour un certain nombre d'habitants de notre belle région : c'est en effet en assistant aux deux réunions publiques d'information organisées par la société MESA (MOLIGNEE ENERGIE SOCIETE ANONYME), à Mettet et à Denée, qu'ils ont appris l'incroyable nouvelle du projet d'implantation d'une usine éolienne (61 éoliennes de 140 m de haut, pale relevée).

Les deux promoteurs du projet MESA, anciens de la société TRACTEBEL et de la société FABRICOM, connues notamment pour être spécialisées dans l'ingénierie nucléaire, venaient d'expliquer aux personnes présentes les raisons pour lesquelles ils s'étaient récemment convertis aux énergies renouvelables et pourquoi ils avaient choisi la région de la Molinee (Anhée, Fosses-la-Ville, Mettet et Profondeville) pour y implanter leur usine éolienne.

En se renseignant, notamment sur internet, les plus curieux parmi les participants à ces deux réunions publiques d'information se sont vite rendu compte que l'information présentée par MESA était partielle et partielle. Et cela leur a donné envie d'en savoir encore plus et de partager ces informations : le réseau Molineeole était né.

Kyoto, gaz à effet de serre et énergies renouvelables

Les promoteurs du projet MESA prétendent qu'ils veulent contribuer à l'effort de réduction des gaz à effet de serre en vue du respect des objectifs établis dans le cadre du Protocole de Kyoto.

Afin de réduire les gaz à effet de serre et d'assurer une certaine indépendance énergétique par rapport à l'énergie fossile, l'Union Européenne a fixé comme objectif pour la Belgique de produire, pour 2020, 6 % de la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables.

Le Gouvernement Wallon a traduit cet objectif pour la filière éolienne de la manière suivante : pour l'horizon 2010, 200 MW de puissance installée sur terre, soit entre 100 et 200 éoliennes selon la puissance (de 1 à 2 MW). Pour la Belgique, cet objectif permettrait de réduire l'émission de CO² de seulement 0,45 % par rapport aux niveaux de 1999, l'objectif de réduction du Protocole de Kyoto étant de 7,5 %.

Il est bon de souligner que le remplacement des chaudières de plus de 15 ans entrainerait une réduction de CO² de plus de 10 % (source : CEDICOL, CENTRE D'INFORMATION DES COMBUSTIBLES LIQUIDES).

Nous assistons ainsi à une véritable concentration de la production éolienne entre les mains d'une seule société qui, pour des raisons de convenance et d'accointance avec le monde politique local, a préféré choisir notre région.



Vallée de la Molignée – Les abbayes de Maredsous et de Maredret vues de la Ferme de la Cour (Maredret). Si le projet MESA se réalise, 9 éoliennes marqueront l'horizon de ce paysage remarquable, faisant ainsi une injure esthétique aux trois tours des abbayes de Maredsous et Maredret, points d'appel paysager remarquables.

Les investisseurs privés se bousculent au portillon

Au début de l'année 2003, la Belgique a pris la décision de sortir progressivement du nucléaire, dont l'un des problèmes majeurs est celui de la gestion des déchets durant encore de nombreuses générations.

Cette décision politique conjuguée à la mise en route du processus de libéralisation du marché de l'électricité pousse les investisseurs privés, dans une optique purement économique, à s'intéresser activement aux profits nouveaux susceptibles d'être retirés.

Sur le plan de l'énergie éolienne, cela se traduit notamment par un nombre d'implantations et de projets actuellement en cours en Région Wallonne égal à plus de 350 MW (pour presque 200 éoliennes). Il est d'ailleurs plus que probable qu'une partie seulement de ces projets se réalisera.

Le projet MESA, avec ses 61 éoliennes, contribuerait à couvrir un peu plus de 100 MW, soit la moitié de l'objectif fixé par la Région Wallonne pour 2010.

Le projet MESA : du gigantisme à la destruction de paysages de haute valeur

Le projet d'usine éolienne présenté par MESA consiste à implanter une infrastructure totalement disproportionnée par rapport à l'identité et à la vulnérabilité du milieu d'accueil envisagé.

En effet, ce projet ne tient aucunement compte de la valeur paysagère et patrimoniale de notre région.

Lorsqu'on parle de l'utilisation des énergies renouvelables comme faisant partie intégrante du Développement durable, il faut rappeler que la protection et la gestion écologique des beaux paysages font également partie du Développement durable.

Sous un vernis pseudo-écologique, le projet MESA constitue bel et bien une nouvelle forme de destruction de notre cadre de vie.

L'homme a autant besoin de beaux paysages que d'eau pure, d'air pur, de nourriture saine, d'une habitation chauffée et éclairée ou d'outils culturels.

Le projet MESA ne repose sur aucune étude paysagère digne de ce nom (les promoteurs parlent à présent eux-mêmes " d'étude territoriale ").

Or notre sous-région du Condroz est exceptionnelle. Il faut souligner que la zone concernée (2.160 ha pour la zone d'implantation, ceci sans tenir compte de la zone d'impact visuelle totale qui est beaucoup plus large) est, sur le plan paysager, remarquable car aucune agression de type artificiel ne l'a encore endommagée (ligne à haute tension, autoroute, voie rapide, TGV, etc.). De plus, un nombre important de monuments et de sites sont répertoriés dans la zone d'implantation envisagée (abbaye de Brogne à Saint-Gérard, château-ferme de Lesve, château de Thozée,... sans parler de l'exceptionnel plateau de Maredsous et de ses trois clochers connus bien au-delà de nos frontières régionales et nationales).

Un projet à finalité uniquement financière

Les paysages faisant partie du patrimoine commun de la Wallonie et de ses habitants, le projet MESA consiste en réalité à " privatiser " une partie des plus beaux paysages.

Les communes sont intéressées par un éventuel retour financier, non encore acquis à l'heure actuel mais en cours de négociation avec MESA. En acceptant cet éventuel retour financier, les communes vendront en fait une partie de leur patrimoine paysager, par ailleurs source de revenus sur le plan touristique, à une société privée.

L'énergie électrique produite sera vendue sur le réseau ELIA et donc consommée en principe ailleurs.

L'éventuelle possibilité de participation financière de la population via une société coopérative est une opération visant à donner un cachet éthique à un projet qui ne l'est pas.

Du jardin des hélices à la prison d'hélices

La société MESA essaie par tous les moyens de convaincre la population de notre région de vivre en permanence, jour et nuit, à proximité de 61 éoliennes, hautes comme la moitié de la Tour Eiffel ou comme près de trois fois la hauteur des tours de l'église abbatiale de Maredsous. Pour éviter de devoir choisir entre " concentration dans la dispersion " ou " dispersion dans la concentration ", les promoteurs nous parlent de l'installation de " bouquets " ou encore de " ferme éolienne ". La réalité consiste à parler d'usine éolienne et même, pour une partie de la population, de " prison d'hélices ".

En effet, si le projet se réalise, les habitants des villages du plateau de Mettet-Saint-Gérard seront véritablement enfermés dans un parc éolien. Qu'ils regardent au Nord, au Sud, à l'Est ou à l'Ouest, ils verront partout des éoliennes. La nuit, du fait de la proximité de la base militaire aérienne de Florennes, les villageois auront en plus l'impression de vivre dans un véritable lunapark à cause du fonctionnement des lampes rouges placées sur les éoliennes.

Et ne parlons pas des risques – réels – de projection de blocs de glace par le mouvement des hélices en plein hiver.

Quant aux effets stroboscopiques (alternance d'effets d'ombre et de lumière dus au mouvement des hélices), ils sont particulièrement pénibles à supporter.

Information ou désinformation ?

Les deux réunions publiques d'information du 23/12/2003 (avant-veille du réveillon de Noël !) ainsi que l'enquête publique organisée du 23/12/2002 au 06/01/2003 (durant les fêtes de fin d'année !) ont dû être recommencées du fait d'erreurs de procédure.

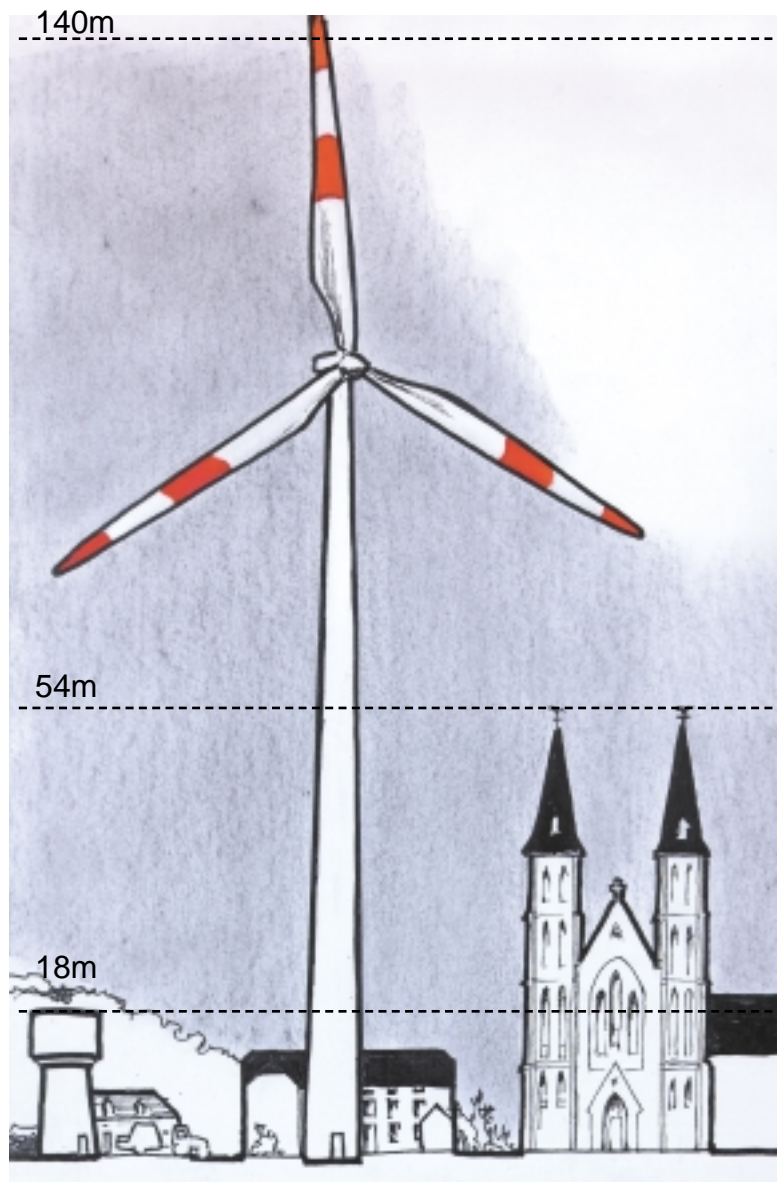
C'est ainsi que la population a été invitée à participer à 3 nouvelles réunions publiques d'information :

- le 19/02/2003 à 16 h 00 à Mettet (seule réunion officielle)
- le 19/02/2003 à 20 h 00 à Lesve (réunion informelle)
- le 20/02/2003 à 19 h 30 à Denée (réunion informelle).

Lors de ces trois réunions, les promoteurs ont fait la démonstration qu'ils ne savaient pas répondre avec précision aux questions posées et qu'ils ne maîtrisaient donc pas leur projet.

Les participants à ces réunions attendaient de voir des simulations visuelles : les promoteurs n'ont pas osé les leur montrer.

Le site internet de la société MESA (www.mesa.be) contenait (23/12/2002) une photo truquée sur laquelle on voyait, à l'avant-plan, un tracteur. L'angle de prise de vue ainsi que le tracteur visaient à faire diminuer l'impact visuel des 5 éoliennes virtuelles situées à l'arrière-plan.



Grâce à un dessin réalisé par un architecte, le réseau Molineole a voulu vous permettre de comparer la hauteur du tracteur avec la hauteur d'une des 61 éoliennes de MESA. Les tours (54 m) de l'église abbatiale de Maredsous, placées volontairement sur ce dessin, sont à l'échelle... Cherchez le tracteur !

Réagissez aujourd'hui encore, et certainement avant le 6 mars 2003.

Que les choses soient bien claires : en s'opposant au projet MESA, on ne s'oppose pas aux énergies renouvelables. Que du contraire : on participe ainsi à un débat démocratique visant à sensibiliser les hommes politiques sur l'incidence réelle de tels projets sur notre cadre de vie.

Pour le prix de trois timbres à 0,49 €, agissez aujourd'hui encore pour protéger notre région.

La législation wallonne permet aux habitants des quatre communes concernées de réagir par rapport au projet et au contenu de l'étude des incidences sur l'environnement

Si vous souhaitez faire part de réclamations, d'observations et/ou de suggestions, procédez comme suit :

- complétez la lettre rose destinée au Collège des Bourgmestre et Echevins de la Commune de Mettet (la commune centralisatrice désignée par la Région Wallonne dans le cadre de l'enquête publique);
- recopiez le contenu de la lettre rose sur la lettre bleue destinée à MESA;
- recopiez le contenu de la lettre rose sur la lettre verte destinée au réseau Molineole (cette copie permettra au réseau Molineole de contrôler la bonne prise en compte des lettres dans le cadre de l'étude des incidences sur l'environnement). Cette copie destinée au réseau Molineole peut éventuellement être envoyée par fax (voir ci-dessous).

Vous placez chaque lettre dans la bonne enveloppe (lettre rose dans l'enveloppe rose, lettre bleue dans l'enveloppe bleue et lettre verte dans l'enveloppe verte), vous collez la patte, vous apposez un timbre à 0,49 € (PRIOR) sur chaque enveloppe et vous postez les trois enveloppes sans tarder et au plus tard le mercredi 05/03/2003.

Le réseau Molineole

De nombreux habitants de notre région mais aussi de l'ensemble de la Région Wallonne, petits propriétaires et gros propriétaires, inquiets par le gigantisme du projet MESA, s'informent et agissent pour le faire abandonner.

Ces habitants, réunis au sein de comités locaux, bénéficient de l'appui de l'ASSOCIATION DE DEFENSE DES SITES ET DES VALLEES DU NAMUROIS asbl, Hôtel de Croix, Rue Saintraint 3 à 5000 NAMUR, qui a publié en date du 30/01/2003 un Mémoire consacré aux impacts environnementaux du projet MESA. Ce Mémoire peut être consulté sur le site internet www.molineole.be ou peut être demandé auprès du réseau Molineole.

Si vous souhaitez rejoindre le réseau Molineole afin de vous opposer au projet d'usine éolienne, prenez contact avec nous :

- **Par la voie postale, en écrivant à l'adresse suivante :**
Réseau Molineole
Boîte Postale 30

5640 METTET
- **Par courrier électronique, en envoyant votre message à :**
info@moligneole.be
- **Par téléphone, en laissant un message sur le répondeur :**
071/57.83.10
- **Par fax, en envoyant votre document au numéro :**
071/57.83.10
- **Site internet :**
www.moligneole.be

Vous souhaitez aider financièrement le réseau Molineole ?

Merci d'effectuer votre don au compte 755-4149876-75
du réseau Molineole, Boîte Postale 30 à 5640 METTET.